

# Tíngá

Revue Langues, Littératures, Arts et  
Culture (2LAC)

ISSN : 3078-3992

Vol. 001, N° 02, décembre 2024

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

Université de Kara (Togo)

Email du laboratoire : [laldunivkara@gmail.com](mailto:laldunivkara@gmail.com)

Email de la revue : [tiingalald@gmail.com](mailto:tiingalald@gmail.com)

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : +228 92181969/ 90007145 / 90122337

**Tíngá**

**ISSN : 3078-3992**



## ***Revue Langues, Littératures, Arts et Culture (2LAC)***

**VOLUME 001, N° 02, décembre 2024**

Revue semestrielle multilingue

**Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)**

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

E-mail du laboratoire : [aldunivkara@gmail.com](mailto:aldunivkara@gmail.com)

E-mail de la revue : [tiingalald@gmail.com](mailto:tiingalald@gmail.com)

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337

Université de Kara, TOGO

## Editorial de la revue

La revue Tíŋá est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíŋá ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíŋá est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en versions imprimée et numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíŋá sont, entre autres :

les langues ;

la littérature ;

la linguistique et les disciplines connexes ;

les arts et communication ;

la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et en décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíŋá sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024

Professeur Laré KANTCHOA,

Directeur scientifique de la revue Tíŋá

Contacts : (+228)90007145 ;

e-mail : [lkantchoa@yahoo.fr](mailto:lkantchoa@yahoo.fr)

---

## Administration de la revue

### ✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA  
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)  
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)  
(+228) 90994849

#### Secrétariat

Dr Essobozowè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

### ✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH

## Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane

Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;  
Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;  
Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;  
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;  
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de  
Montaigne- Bordeaux 3 ;  
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;  
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;  
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;  
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi,  
Bénin ;  
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi,  
Bénin ; Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

## Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : [tiingalald@gmail.com](mailto:tiingalald@gmail.com)

- ✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

**NOM et prénom(s)** de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

**Institution d'appartenance** (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

**Contact téléphonique :**

**E-mail :**

- ✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

- ✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la

citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;  
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nomet Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

#### ✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

#### ✓ **Références bibliographiques**

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

GLEM-POIDI Honorine Massanvi et KANTCHOA Laré, 2012, *Les langues du Togo : état de la recherche et perspectives*, Paris : l'Harmattan.

AWIZOBA Essobozouwè, 2019, « Fonctionnement du nom d'emprunt dans le système classificatoire du kabiyè, *Lɔngbou : revue des langues, lettres et sciences de l'Homme et de la société*, n° 008, pp. 97-110.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

#### **Sources internet avec auteur(s)**

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

#### **Exemple :**

TCHAGBALÉ Zakari et KRA Kouakou Appoh Enoc, 2015, « Le koulango, une langue gur à deux genres », Corela (en ligne), consulté le 10 juin 2023.

URL: <http://journals.openedition.org/corela/4141>

DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.4141>

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

**Exemple :**

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018,  
[file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208 Interkulturalität Grenzen/Was ist Kultur](file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208%20Interkulturalität%20Grenzen/Was%20ist%20Kultur) (23.01.2018).

**Remarques :**

En cas d'une publication réalisée par deux auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il est souhaitable de ne mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

Seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

LANGUES & LINGUISTIQUE .....	viii
<b>La problématique de l’enseignement des langues maternelles en Côte d’Ivoire .....</b>	<b>2</b>
<b>(The problem of teaching mother tongues in Côte d’Ivoire) .....</b>	<b>2</b>
<b>VAHOU Kakou Marcel.....</b>	<b>2</b>
<b>Naanmun ou Dieu dans le système d’attribution des noms chez les Birifor du Burkina Faso : Comment et pourquoi ?.....</b>	<b>13</b>
<b>YOUL Seydou .....</b>	<b>13</b>
<b>&amp;</b>	
<b>KAMBOU Bagboulissan Gilbert .....</b>	<b>13</b>
LITTERATURE .....	26
<b>Expérimentation stylistique de l’expressivité langagière à l’aune du commentaire sportif de ricardo xama .....</b>	<b>27</b>
<b>PENAN YEHAN Landry .....</b>	<b>27</b>
<b>Iphigenie-Rezeption als produktionsästhetisches Kontinuum – Euripides’, Racines und Goethes Fassungen aus dem Blickwinkel der Triade Vormoderne – Moderne – Postmoderne .....</b>	<b>39</b>
<b>(Réception d’Iphigénie comme continuum esthétique : une analyse des versions d’Euripide, de Racine et de Goethe à travers le prisme de la triade Prémodernité – Modernité – Postmodernité.....</b>	<b>39</b>
<b>DOVONOU Fassinou Sédécon Franck.....</b>	<b>39</b>
<b>&amp;</b>	
<b>AYIKOUE Assion.....</b>	<b>39</b>
<b>Imposture of a Democratic Stand: An Analysis of Neocolonial Politics in Chester Himes’s <i>Lonely Crusade</i> and Ralph Ellison’s <i>Invisible Man</i>.....</b>	<b>59</b>
<b>THON ACOHIN Manzama-Esso .....</b>	<b>59</b>
<b>&amp;</b>	
<b>AMOZOU Ablam .....</b>	<b>59</b>
<b>Female Leadership and Power Management: A Study of Diana Damford Mebagonluri’s <i>Tears of a Rain Goddess</i> .....</b>	<b>73</b>
<b>DOGUEMA Bakpilna.....</b>	<b>73</b>
<b>L’incommunicabilité et le sous-conversationnel dans le planétarium de Nathalie Sarraute : une étude des relations humaines .....</b>	<b>85</b>
<b>BOROZI Lakaza.....</b>	<b>85</b>

**LANGUES & LINGUISTIQUE**



**La problématique de l'enseignement des langues maternelles en Côte d'Ivoire**  
**(The problem of teaching mother tongues in Côte d'Ivoire)**

**VAHOU Kakou Marcel**

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

[vahouconsultinggroup@gmail.com](mailto:vahouconsultinggroup@gmail.com)

**Résumé**

Dire que nos langues nationales ne connaissent aucune vulgarisation à ce jour, devrait susciter de réelles inquiétudes ; dans un temps où face aux bouleversements qui accompagnent le développement exponentiel des échanges économiques et culturels, certains experts estiment qu'environ la moitié des 6 000 langues aujourd'hui parlées sur la planète sont menacées de disparition, c'est-à-dire cesseront d'être transmises (North, 2006 : 153), devrait préoccuper les gouvernants des sociétés africaines, et, particulièrement, ceux de la Côte d'Ivoire dont les langues maternelles, sans statut officiel, évoluent à côté du français, médium exclusif de l'administration et de l'enseignement. Mais quel intérêt y-a-t-il à enseigner des langues maternelles dans les écoles en Côte d'Ivoire ? Dans le double champ théorique de la sociolinguistique et de la didactique des langues, axé sur une analyse quantitative et qualitative, nous montrerons les résultats d'une enquête sociolinguistique qui identifie trois langues maternelles (le baoulé, le bété et le dioula) comme langues à enseigner dans les programmes scolaires en Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** langues maternelles, enseignement, Côte d'Ivoire.

**Abstract**

To say that our national languages do not know any popularization to date should raise real concerns; at a time when faced with the upheavals which accompany the exponential development of economic and cultural exchanges, some experts estimate that around half of the 6,000 languages spoken today on the planet are threatened with disappearance, that is to say will cease to be transmitted (North, 2006: 153), should concern the leaders of African societies, and, particularly, those of Côte d'Ivoire whose mother tongues, without official status, evolve alongside French, the exclusive medium of administration and education. But what is the point of teaching mother tongue languages in schools in Côte d'Ivoire? In the dual theoretical field of sociolinguistics and language teaching, focused on a quantitative and qualitative analysis, we will show the results of a sociolinguistic survey which identifies three mother tongues (Baoulé, Bété and Dioula) as languages to teach in school programs in Côte d'Ivoire.

**Key words:** mother tongues, teaching, Côte d'Ivoire.

## **Introduction**

Le fait que nos langues nationales ne connaissent aucune vulgarisation à ce jour, devrait susciter de réelles inquiétudes et préoccuper les gouvernants des sociétés africaines, et, particulièrement, ceux de la Côte d'Ivoire dont les langues maternelles, sans statut officiel, évoluent à côté du français, médium exclusif de l'administration et de l'enseignement. Notre travail, qui est basé sur une enquête de terrain menée auprès de 700 élèves du secondaire, issus de 13 classes de Terminale (A, C, D) de cinq lycées et collèges de la ville de San Pedro (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire), vise trois objectifs. Le premier objectif consistera à montrer les manifestations d'intentions de tels locuteurs face à l'introduction de langues nationales dans l'enseignement en Côte d'Ivoire, le second objectif sera de présenter les langues maternelles que les élèves enquêtés préfèrent et proposent pour servir de langues d'enseignement en Côte d'Ivoire, et dans le troisième objectif, il s'agira de montrer les avantages et les contraintes liés à l'enseignement des langues maternelles dans les écoles ivoiriennes. Notre contribution est articulée autour de la problématique suivante : quel intérêt y-a-t'il à enseigner des langues maternelles dans les écoles en Côte d'Ivoire ? Cette problématique nous a conduits à émettre deux questionnements pour la recherche. La première question de recherche qui a été formulée à l'endroit des enquêtés est orientée vers leur sentiment à accepter ou non l'enseignement des langues maternelles dans les écoles ivoiriennes : êtes-vous favorables à l'introduction de langues maternelles dans l'enseignement en Côte d'Ivoire ? Quant à la seconde question de recherche, elle a été dirigée vers la typologie des langues à enseigner dans le système éducatif ivoirien : quelles langues maternelles faut-il enseigner dans les écoles en Côte d'Ivoire ? Le cadre théorique suivi dans cette étude est le double champ de la sociolinguistique et de la didactique des langues. Il repose sur la méthodologie de la recherche quantitative et qualitative. Quatre techniques d'enquête ont été utilisées pour la collecte des données. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'entretien semi-directif par questionnaire écrit et oral, de l'observation de classe et du recueil de copies d'élèves.

### **1. Généralités et constats**

En Côte d'Ivoire, le français, langue officielle, assume la fonction de médium exclusif de l'administration et de l'enseignement, tandis que les langues maternelles subissent le déni parce qu'elles ne jouissent d'aucun statut particulier à côté de la langue française (Kouadio 2007 ; Kouamé 2012 ; Aboa 2012 ; Vahou 2016 et 2018).

Et pourtant, l'on apprend que la communication et la langue sont des facteurs importants pour la réussite de tous les efforts et initiatives si l'on veut notamment renforcer l'équité dans l'accès aux soins à travers l'ensemble du pays (N'guessan & Cissé, 2010). Pire, en délaissant ces langues maternelles au profit exclusif des langues internationales (français, anglais, arabe), les pays africains ne facilitent ni la diffusion

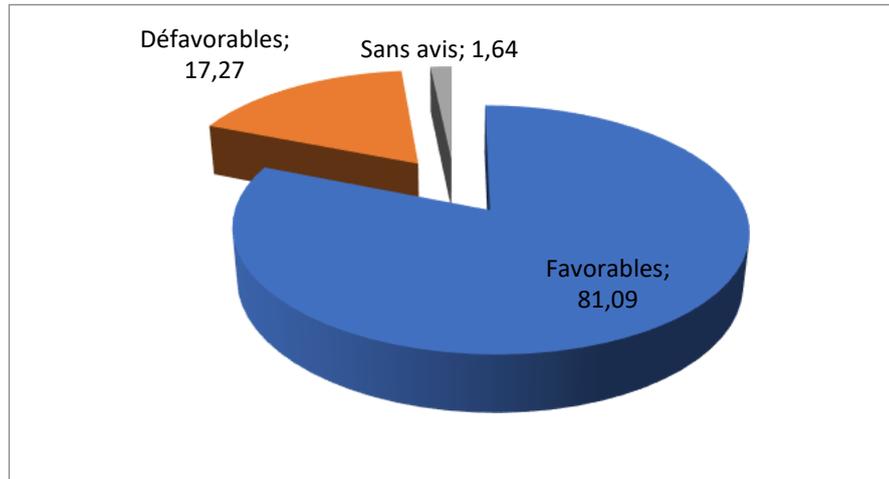
du savoir au sein de leurs sociétés, ni l'intégration de leur intelligentsia à la communauté académique mondiale (Ndao 2016).

Les intentions en faveur de la promotion des langues nationales sont contenues dans celles exprimées par l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'engagement de l'Etat ivoirien s'aperçoit à travers la loi prise en 1977 par le législateur (Loi n° 77-584 du 18 août 1977), qui prévoit les conditions pour l'introduction des langues locales ou nationales dans l'enseignement et donne mission expresse à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) d'en étudier la faisabilité. L'OIF, dont la mission est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, affirme dans l'édition 2007 de son rapport sur l'état de la langue française dans le monde que « dans aucune autre langue que sa langue maternelle, un individu ne saurait plus précisément exposer sa pensée ni comprendre pleinement celle de son interlocuteur (OIF, 2007: 97).

Depuis 2001, le ministère de l'Education nationale ivoirien expérimente l'enseignement bilingue dans un projet pilote couvrant 37 écoles. L'on note que 22 de ces écoles sont pour le Projet étude intégrée (PEI) dont l'objectif principal est d'intégrer l'école culturellement au milieu social de l'enfant. Le PEI bénéficie du concours scientifique de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Le projet Ecole et langues nationales (ELAN), portée par l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), qui vise à promouvoir, à introduire ou à déployer de façon progressive l'enseignement bilingue au primaire, poursuit l'intention et l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire. Les 25, 26 et 27 avril 2022, le ministère de l'Education nationale et de l'alphabetisation a initié un symposium autour du thème « améliorer la qualité de l'éducation par l'enseignement bilingue : état des lieux et actions pour l'avenir. » Ce symposium s'inscrit dans la droite ligne de la décision du gouvernement à introduire les langues maternelles dans le système éducatif. Dix langues des quatre aires linguistiques de la Côte d'Ivoire ont été retenues. Ce sont des langues qui ont figuré dans les projets pilotes PEI et ELAN : le bété, l'attié, l'abidji, le baoulé, le sénoufo, le toura, le koulango, le yacouba, le dioula et le malinké.

## **2. Manifestations d'intentions face à l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement**

Les arguments en faveur de l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement sont nombreux (81,09% contre 17,27%). Pour l'essentiel, nous retenons des avis exprimés par les enquêtés qu'en tant que véhicules de la culture ivoirienne, ces langues méritent d'être préservées.



*Intentions des enquêtés face à l'introduction des langues maternelles  
dans l'enseignement.*

L'introduction progressive de ces langues dans le système éducatif ivoirien aurait pour autre avantage de permettre aux élèves d'apprendre et de parler leurs langues maternelles. 15,46% des élèves interrogés affirment ne comprendre aucune langue maternelle. Tandis que 97,53% des élèves avouent comprendre au moins une langue maternelle sans la parler. Enseigner ces langues à l'école serait par conséquent un moyen d'affranchir les non-locuteurs de la langue française et, ainsi, permettre une forte intercompréhension et combattre efficacement l'analphabétisme dont le taux est estimé à 47%, en 2023, avec une accentuation en milieu rural, selon le ministère ivoirien de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation dont la ministre a produit une déclaration officielle à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation. Cette déclaration confirme la préoccupation du gouvernement ainsi que son espoir de juguler l'analphabétisme pour accroître le développement national :

En Côte d'Ivoire, malgré les efforts consentis, le taux d'analphabétisme est encore élevé, les besoins en éducation de base des enfants, des populations jeunes et adultes restent considérables. Seule la mobilisation de la communauté dans son ensemble permettra d'y faire face par le biais d'une approche dynamique, multisectorielle et interactive.

Dans cet élan, l'Etat ivoirien affiche son intention de promouvoir « une politique linguistique éducative fondée sur le multilinguisme et la promotion de la diversité culturelle et des valeurs sociétales », bien qu'il reconnaisse que le processus de sa mise en œuvre demeure un défi pour le gouvernement (MENA 2022 : 36)

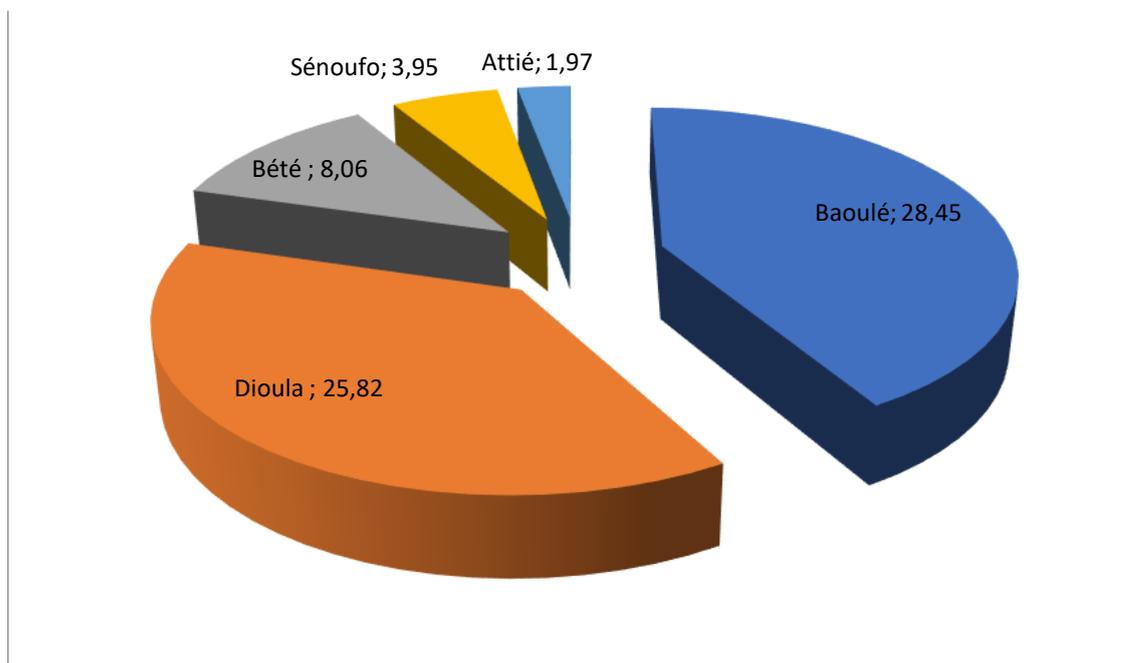
L'arrête n°0108/MEN/CAB du 13 novembre 2001 portant projet d'école intégrée, qui propose un enseignement de qualité à travers la langue maternelle, est insuffisamment vulgarisé, et les mesures d'accompagnement n'ont pas suivi. Le défi est de faire des langues nationales, des langues d'enseignement

et d'apprentissage pour à la fois améliorer les premiers apprentissages et préserver les cultures et valeurs nationales.

Les manifestations d'intentions en faveur de l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement s'aperçoivent par ailleurs dans un rapport de Search for Common Ground (SFCG), publié en 2007, qui affirme la prépondérance des langues locales dans les programmes de promotion initiés à destination des femmes en milieu rural. En effet, ce rapport établit que « la plupart des femmes en zones rurales préfèrent recevoir les informations dans la langue locale... Afin de toucher la majorité des participants, notamment les femmes en zones rurales, il sera important d'offrir des programmes en langues locales » (SFCG, 2007 : 5-6).

### 3. Langues maternelles à enseigner dans les écoles en Côte d'Ivoire

Les résultats de notre enquête de terrain montrent que le baoulé (28,45%), le dioula (25,82%) et le bété (8,06%) sont en tête de liste des langues maternelles que les élèves proposent pour assumer la fonction de langues officielles (au même titre que le français) et de langues d'enseignement en Côte d'Ivoire.



*Langues maternelles à enseigner dans les écoles selon les propositions des enquêtés.*

L'intérêt pour la promotion des langues maternelles en Côte d'Ivoire a été exprimé par les autorités nationales depuis longtemps. Cette intention est contenue dans la Loi n° 77-584 du 18 août 1977, qui prévoit les conditions pour l'introduction des langues locales ou nationales dans l'enseignement et donne mission expresse à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) d'en étudier la faisabilité. Mais, à ce jour, les résultats escomptés sont très loin des intentions et de la volonté exprimées en 1977. Sur le plan

international, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont la première mission est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, soutient cette politique ; quand bien même les différents programmes et initiatives connus jusqu'à ce jour seraient orientés vers la promotion prépondérante de la langue française et le déni des langues maternelles (Kouadio 2007 ; Kouamé 2012 ; Aboa 2012 ; Vahou 2016 et 2018). Et pourtant, l'OIF reconnaît la nécessité pour toute personne de se former et d'apprendre à travers sa propre langue maternelle, entendu que « dans aucune autre langue que sa langue maternelle, un individu ne saurait plus précisément exposer sa pensée ni comprendre pleinement celle de son interlocuteur (OIF, 2007: 97).

#### **4. Avantages de l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles**

Plusieurs avantages résident dans l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles dans les écoles. Ces avantages peuvent être résumés comme ci-après :

- une activité intellectuelle débordante de l'apprenant,
- la possibilité d'apprendre efficacement une autre langue,
- le basculement permanent d'une langue à l'autre,
- une sensibilité linguistique plus fine; les langues s'additionnant au lieu de se superposer,
- un élargissement de l'intérêt personnel de l'apprenant,
- le renforcement de la langue maternelle ou langue première et la transmission de la culture.

C'est pourquoi l'UNESCO (2022) plaide pour un enseignement multilingue basé sur la langue maternelle.

La recherche montre que l'enseignement en langue maternelle est un facteur essentiel d'inclusion et de d'apprentissage de qualité et qu'il améliore les acquis de l'apprentissage et les performances scolaires. Cela est crucial, en particulier à l'école primaire, pour éviter les lacunes dans les connaissances et pour accroître la vitesse d'apprentissage et de compréhension. Et surtout, l'enseignement multilingue basé sur la langue maternelle permet à tous les apprenants d'arriver à une pleine participation dans la société. Il favorise la compréhension mutuelle et le respect d'autrui et contribue à préserver la richesse du patrimoine culturel et traditionnel enraciné dans toutes les langues du monde.

Les arguments sont nombreux, confirmant le fort taux d'intentions favorables pour l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles (plus de 81%). Les langues maternelles constituent pour chaque communauté linguistique, des véhicules de sa culture qu'il faut préserver impérativement.

Dans sa publication en ligne, datée du 3 mai 2022 et signée de Maria-Nellie Kesse, la télévision privée 7info, rapporte les propos de Kadio Aka Claude, président de

l'organisation des parents d'élèves et étudiants de Côte d'Ivoire, intervenant à l'occasion du symposium organisé à Abidjan, du 25 au 27 avril 2022, pour faire le bilan de l'expérimentation de l'enseignement bilingue en Côte d'Ivoire. Ses propos confirment les avantages liés à l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles en ces termes : « ... c'est une aubaine pour la promotion de nos valeurs culturelles. Nos langues nous identifient, pour moi c'est une bonne chose et ça permettra à nos enfants de comprendre qu'en dehors du français, il y a aussi leurs langues maternelles qui sont aussi importantes. »

### **5. Contraintes de l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles**

S'il est avéré que l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles possède des avantages, en revanche il existe des contraintes liées à ce modèle pédagogique. Ces contraintes peuvent se résumer en cinq points principaux, comme ci-après :

- i. la difficulté de formation d'enseignants et de délivrance de titres en langues maternelles ;
- ii. le processus de reconnaissance des titres d'enseignants en langues maternelles ;
- iii. la réorganisation des programmes d'enseignement ;
- iv. l'élaboration de nouveaux programmes et la répartition des matières entre les langues maternelles à enseigner comme langues maternelles ou premières langues et le français langue seconde ;
- v. la production d'outils et de manuels didactiques en langues maternelles.

Si l'on considère le point de vue émis par l'UNESCO (2022), un long chemin reste à parcourir avant de garantir à tous les apprenants le droit à l'éducation dans leur langue maternelle :

Dans la plupart des pays, la majorité des élèves reçoivent un enseignement dans une langue autre que leur langue maternelle, ce qui compromet leur capacité à apprendre efficacement... On dénombre actuellement environ 7 000 langues parlées dans le monde, mais cette diversité linguistique est de plus en plus menacée car de plus en plus de langues disparaissent à un rythme alarmant. Et la disparition de chaque langue s'accompagne de la perte de tout un patrimoine culturel et intellectuel.

Le modèle pédagogique dans lequel la Côte d'Ivoire s'est enracinée est révélateur de ces contradictions auxquelles l'UNESCO fait allusion. En effet, par le biais de la circulaire n°273 du 31 juillet 2023, adressée aux acteurs du système éducatif et dont l'objet est de préciser « le régime pédagogique pour l'enseignement primaire 2023-2024 », la ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation, écrit :

Pour le déroulement des enseignements-apprentissages dans l'enseignement primaire, je vous invite à vous référer au régime pédagogique ci-dessous qui

accorde plus de temps aux apprentissages fondamentaux que sont le français, les mathématiques, les sciences et technologie.

Ce régime pédagogique se présente comme suit :

- taux horaire affecté au français : 50% ;
- taux horaire affecté aux mathématiques et aux sciences : 40% ;
- taux horaire affecté à l'univers social et aux autres activités : 10%.

J'attache du prix au respect des présentes dispositions.



### Circulaire n°273/MENA/DPFC du 31 juillet 2023

Comme on peut le voir, cette circulaire de la ministre de l'Education nationale, en accordant 50% des apprentissages au français dans un environnement scolaire multilingue, non seulement consacre l'enseignement-apprentissage exclusif de la langue française mais elle dénie les langues maternelles dans les apprentissages à l'école primaire. Ces contraintes, qui se présentent comme des défis à relever pour le système éducatif ivoirien, peuvent être surmontées, du point de vue de ces deux auteurs (Ouane et Glanz, 2009 : 11), en planifiant « un modèle d'éducation multilingue additif ou de sortie tardive fondé sur la langue maternelle, le développer avec audace et le mettre en œuvre sans délai, en ayant recours à des modèles adaptés au cadre conceptuel, à la situation et aux ressources singulières du pays concerné. »

## Conclusion

La problématique de l'enseignement-apprentissage des langues maternelles dans les écoles en Côte d'Ivoire reste d'actualité et demeure une préoccupation pour les autorités gouvernementales. Cette intention est exprimée dans le rapport final sur les états généraux de l'éducation. En son point IV.3 relatif à une école de qualité pour tous, il est préconisé de définir une politique linguistique éducative fondée sur le multilinguisme et la promotion de la diversité culturelle et des valeurs sociétales (point IV.3.13). A ce niveau, le rapport souligne que « le défi est de faire des langues nationales des langues d'enseignement et d'apprentissage pour à la fois améliorer les premiers apprentissages et préserver les cultures et valeurs nationales. » (MENA 2022 : 36). Cet objectif ne sera atteint qu'à condition de la mise en œuvre d'une politique linguistique idoine et vigoureuse sous la forme d'un plan d'urgence de promotion et de vulgarisation de l'enseignement-apprentissage en/des langues maternelles en Côte d'Ivoire.

## Références bibliographiques

Aboa, Abia Alain Laurent, 2012, « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », Revue électronique internationale de sciences du langage, *Sudlangues*, n°18 décembre 2012, Dakar, disponible en ligne, adresse URL : <http://www.sudlangues.sn>

Kesse, Maria-Nellie, 2022, « Education nationale : vers l'introduction de 10 langues locales dans le système éducatif ivoirien », *7info*, mis en ligne, [3 mai 2022], (27 mars 2024), adresse URL : <https://www.7info.ci/education-nationale-vers-lintroduction-de-10-langues-locales-dans-le-systeme-educatif-ivoirien/>

Kouadio, N'guessan Jérémie, 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote*, 2007/3 n° 126, p. 69-85. DOI : 10.3917/her.126.0069, (9 janvier 2013), disponible en ligne, adresse URL : <http://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page69.htm>

Kouamé, Koia Jean-Martial, *La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, (Collection Note de recherche de l'ODSEF), 2012, 26 p.

Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA), 2023, *Circulaire n°273/MENA/DPFC* du 31 juillet 2023 relative au régime pédagogique pour l'enseignement primaire.

Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA), 2022, *Etats généraux de l'éducation. Rapport de synthèse des concertations nationales*, 54 pages.

N'dao, Fary. (2016). « Au nom du savoir et de la démocratie, enseignons dans les langues africaines ! », *Le Monde Afrique*,

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/02/au-nom-du-savoir-et-de-la-democratie-enseignons-dans-les-langues-africaines\\_5024135\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/02/au-nom-du-savoir-et-de-la-democratie-enseignons-dans-les-langues-africaines_5024135_3212.html)

N'guessan, T. Sosthène et Cissé, Guéladio, 2010, *Equité et aspects socioculturels de la communication sur le Vih/Sida en Côte d'Ivoire*, Atelier : « Le SIDA face au multilinguisme africain : enjeux socio-sanitaires et communicationnels », Lausanne, *UNIL-CHUV*, 17-19 novembre 2010.

North, Xavier, 2006, « Transmettre la langue », in *Alexandrie, métaphore de la francophonie. "La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures"*, Actes du Colloque tenu à la Bibliotheca Alexandrina, Alexandrie, Egypte, du 12 au 15 mars 2006, textes réunis par Jean-François de RAYMOND, Isabelle COLLOMBAT et Loïc HERVOUET, Paris, CIDEF-AFI, 2007, pp. 153-157.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF), 2007, *La francophonie dans le monde 2006-2007*, Paris, Nathan, 320 p.

Ouane, Adama et Glanz, Christine, *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue. Note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)/Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), 2010, 74 p.

Search for Common Ground (SFCG)-Côte d'Ivoire, 2007, *Points-clé de la Recherche-Action Projets EIDHR et PUR III.*, 27 avril 2007, 6 p.

UNESCO, 2022, « Pourquoi l'enseignement basé sur la langue maternel est essentiel », mis en ligne, [23 février 2022], dernière mise à jour 1<sup>er</sup> mars 2022, (13 juillet 2024), <https://www.unesco.org/fr/articles/pourquoi-lenseignement-base-sur-la-langue-maternelle-est-essentiel#:~:text=Il%20favorise%20la%20compr%C3%A9hension%20mutuelle,%C3%A9ducation%20dans%20leur%20langue%20maternelle>

Vahou, Kakou Marcel, *L'insécurité linguistique chez des élèves en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, Collection Etudes africaines/Série Linguistique, 2018, 400 p.

Vahou, Kakou Marcel, *L'insécurité linguistique chez des élèves en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat unique, sous la direction de Prof. Kouadio N'guessan Jérémie, Université Félix Houphouët-Boigny, 2016, 366 p.

<https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=15900>, « Journée nationale de l'alphabétisation : la ministre Mariatou Koné appelle à la mutualisation des efforts pour réduire le taux d'analphabétisme estimé à 47% », mis en ligne, [2 novembre 2023], (13 juillet 2024).

<https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=15659#:~:text=LUTTE%20CONTRE%20L'ANALPHAB%C3%89TISME%20%3A%20LA,2.8%20POINTS%20COMPARE%20A%202023,>  
« Lutte contre l'analphabétisme : la ministre Mariatou Koné invite les acteurs à une

approche dynamique, multisectorielle et interactive », mis en ligne, [7 septembre 2023], (13 juillet 2024).